

VALIDER SON EXPÉRIENCE À L'ISTHIA

À l'ISTHIA, le mois de mai marque un temps fort de la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Les jurys se tiennent cette année les 13 et 19 mai 2026 sur le site de Foix, ainsi que les 19, 20 et 21 mai à Toulouse. Au total, 17 candidats ont engagé cette démarche de reconnaissance universitaire de leur expérience professionnelle au sein des différentes formations de l'institut.

Parmi eux, pour cette année 2026 :

- 6 dossiers concernent la licence professionnelle Gardien de refuge de montagne et gestionnaire de gîte,
- 4 la licence professionnelle Guide-conférencier,
- 2 le master Tourisme et développement,
- 2 le master Management de la restauration collective,
- 1 la licence 3 Management en hôtellerie-restauration
- 1 la licence 3 Management et ingénierie du tourisme.

ENTRETIEN AVEC *Marion Gizard*

*lauréate d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE)
de la Licence Professionnelle Guide-Conférencier*



Installée en Toscane depuis plus de vingt ans, Marion Gizard exerce depuis 2003 comme médiatrice culturelle au sein d'une fondation florentine œuvrant pour la valorisation des musées municipaux de la ville.

Après un parcours atypique, nourri d'expériences professionnelles riches mais sans validation universitaire formelle, elle a choisi d'engager une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE) auprès de l'ISTHIA- Université Toulouse - Jean Jaurès afin d'obtenir le titre de guide-conférencière. À travers cet entretien, elle revient avec sincérité sur cette démarche

Pouvez-vous vous présenter et revenir sur votre parcours ?

Je m'appelle Marion Gizard. Je suis originaire du Pays basque et je vis en Toscane depuis 2003. J'y travaille comme médiatrice culturelle dans une fondation créée pour promouvoir les musées municipaux de Florence. Nous travaillons notamment avec le Palazzo Vecchio, mais aussi avec de nombreux autres musées de la ville.

Avant cela, j'ai vécu dix ans à Bruxelles, où j'ai été formée à l'école de La Cambre, dans l'atelier de scénographie

J'ai exercé les métiers de costumière et de scénographe pendant plusieurs années, avant de développer progressivement une activité de médiation culturelle. Mon parcours s'est donc construit à la croisée de la pratique artistique et de la transmission culturelle.

— Pourquoi avoir entrepris aujourd'hui une démarche de VAE ?

Pendant longtemps, je me suis interrogée sur la possibilité d'obtenir une reconnaissance universitaire. J'avais derrière moi plus de vingt ans d'expérience professionnelle, mais aucun diplôme validé. J'ai interrompu plusieurs études avant leur terme, et cette question est restée longtemps en suspens.

J'avais entendu parler de la VAE depuis plusieurs années, sans réussir à trouver un dispositif correspondant réellement à mon parcours. Et puis, à un moment de ma vie où je me suis interrogée sur mon avenir, rester en Italie ou revenir en France, cette idée est revenue avec plus de force.

C'est finalement un de mes proches qui identifie la formation proposée par l'ISTHIA-Université Toulouse - Jean Jaurès, et le dispositif de VAE qui y est proposé. Le fait que Toulouse soit proche du Pays basque joue également un rôle symbolique dans cette décision.

« Je venais chercher une reconnaissance académique que je n'avais jamais obtenue. »

— Comment se déroule concrètement une démarche de VAE ?

Une fois l'université identifiée, Marion Gizard prend contact avec le service VAE de l'université. Très rapidement, les échanges permettent de confirmer l'adéquation entre son expérience professionnelle et les attendus du diplôme visé.

La première étape consiste à constituer un dossier de recevabilité. Après validation de celui-ci, et mise en relation avec le référent VAE de l'ISTHIA, débute alors un important travail de formalisation de l'expérience professionnelle à travers la rédaction d'un dossier approfondi.

Le cœur du dispositif repose en effet sur cette analyse détaillée du parcours, des compétences acquises et des missions exercées. Plusieurs mois de travail sont nécessaires pour mettre en mots, structurer et conceptualiser une expérience parfois construite sur plusieurs décennies.

« La VAE demande un vrai travail de recul sur ce que l'on sait faire. »

Mais la VAE ne s'arrête pas au dossier écrit. Celui-ci doit ensuite être présenté devant un jury universitaire et professionnel lors d'un oral de validation. Le candidat dispose d'une vingtaine de minutes pour exposer son parcours, sa démarche et les compétences développées au fil de l'expérience. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury autour du dossier présenté, avant un temps de délibération.

Pour cette session, le jury était composé de la responsable des Etudes de l'ISTHIA, du responsable de formation de la licence professionnelle Guide-conférencier ainsi que d'un professionnel guide-conférencier. À l'issue des échanges, un retour argumenté est formulé au candidat avant la validation finale du parcours.

« C'est un moment très intense, parce qu'il faut réussir à défendre des années d'expérience professionnelle devant un jury. »

— Qu'est-ce qui vous a semblé le plus difficile dans cette démarche ?

« Écrire n'était pas le problème. Le plus difficile, c'était de faire entrer vingt ans d'expérience dans un cadre universitaire. »



Pour Marion Gizard, la difficulté principale réside dans l'exercice de formalisation attendu par l'université. Transformer vingt années de pratique professionnelle en compétences théorisées et en vocabulaire technique représente un véritable défi.

Habituée à la médiation culturelle, à la transmission vivante et au récit, elle explique avoir parfois éprouvé une forme de décalage face aux attendus académiques du dossier.

Elle évoque également un travail intellectuel particulièrement exigeant, nécessitant de prendre de la hauteur sur son propre parcours.

« Il faut réussir à conceptualiser ce qu'on fait au quotidien sans même y penser. »
« C'était presque une crise existentielle par moments. »

— Que doit contenir un dossier de VAE ?

Le dossier demande à la fois de raconter un parcours et d'analyser des pratiques professionnelles. Dans son cas, il fallait notamment retracer la construction progressive d'un rapport à la culture et au patrimoine, puis démontrer comment cette sensibilité s'était transformée en expertise professionnelle.

Le dossier devait également rendre compte de la diversité des publics accompagnés et des compétences mobilisées au quotidien : tourisme international, publics scolaires, petite enfance, publics migrants, personnes atteintes de troubles cognitifs ou encore structures de santé mentale.

« Le travail consiste à rendre visible toute la complexité d'un métier. »

Au fil de la rédaction, l'exercice devient aussi un travail de prise de conscience professionnelle.

« En lisant les attendus du diplôme, je me suis rendu compte que j'avais parfois développé encore davantage de compétences que ce qui était demandé. »

— Cette démarche a-t-elle changé votre regard sur votre propre parcours ?

Oui, profondément.

Au départ, Marion Gizard venait chercher une reconnaissance académique et un levier professionnel. Mais la démarche a également produit un effet plus personnel : celui de prendre conscience de la richesse réelle de son expérience.

« On cesse de regarder uniquement ce qu'on n'a pas obtenu pour voir enfin tout ce qu'on a construit. »

« La VAE, c'est aussi une forme de valorisation de soi. »

————— ” —————

La démarche agit alors comme un révélateur des compétences développées au fil des années, souvent de manière intuitive ou informelle.

« Je crois que beaucoup de professionnels sous-estiment la valeur de leur propre expérience. »

————— ” —————

— Quels impacts concrets cette validation peut-elle avoir sur votre avenir professionnel ?

Les effets attendus sont très concrets. Aujourd'hui médiatrice culturelle en Italie depuis plus de vingt ans, Marion Gizard voit dans cette validation une opportunité d'évolution professionnelle et de meilleure reconnaissance de son niveau d'expertise, tant sur le plan des responsabilités exercées que des perspectives de rémunération.

Le titre de guide-conférencière lui permettra notamment de développer des activités hors des institutions dans lesquelles elle travaille actuellement, de collaborer avec d'autres structures culturelles ou touristiques, voire de développer sa propre activité.

« Cette validation représente une possibilité de changer de perspectives professionnelles. »

————— ” —————

Au-delà de la reconnaissance académique, la VAE apparaît ici comme un véritable outil de mobilité professionnelle

— Votre employeur a-t-il soutenu votre démarche ?

Oui. Son employeur lui a permis de bénéficier d'heures d'études rémunérées prévues dans le cadre de la convention collective du secteur culturel italien. Ce soutien lui a permis de dégager du temps pour préparer son dossier et son oral dans les mois précédant le jury.

« Une VAE demande un investissement personnel très important, surtout à l'approche du jury. »

————— ” —————

— Que diriez-vous aujourd'hui à quelqu'un qui hésite à se lancer dans une VAE ?

Pour Marion Gizard, le dispositif constitue une réponse particulièrement pertinente pour les adultes engagés dans la vie professionnelle, notamment pour celles et ceux dont les parcours n'ont pas suivi les trajectoires académiques classiques.

« C'est un dispositif extrêmement intelligent pour des personnes déjà engagées dans la vie active. »

« La VAE reconnaît des savoirs acquis autrement que sur les bancs de l'université. »



Elle insiste également sur la portée symbolique de cette reconnaissance pour des personnes ayant parfois quitté très tôt le système universitaire.

« Nous sommes nombreux à ne jamais avoir validé nos études pour des raisons très diverses. »

« C'est presque une consécration d'un savoir construit autrement. »



Dans son cas, cette validation vient reconnaître un métier qu'elle a contribué à construire bien avant qu'il ne soit véritablement institutionnalisé par les formations universitaires.

— Un dernier mot pour conclure ?

Aujourd'hui, Marion Gizard décrit cette validation comme le point de départ d'un nouveau cycle professionnel et personnel.

« J'ai le sentiment qu'une grande page est en train de s'ouvrir. »

« Je ne sais pas encore exactement ce qu'elle contiendra, mais je me remets en mouvement. »



Et parfois, conclut-elle avec un sourire, **« c'est déjà énorme ».**

CONTACTS

Référent VAE :

Driss BOUMEGGOUTI

driss.boumeeggouti@univ-tlse2.fr

Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA) de l'UT2J :

Démarches / renseignements : vae@univ-tlse2.fr

05 61 50 47 98